

## ES Thorigné-Fouillard

### Règlement du tournoi inter quartiers du 16 juin 2018 (10h à 18h)

L'objectif premier est la convivialité. Gardons notre fair-play tout au long de la journée.

#### Article 1 – Responsabilités

- Le comité organisateur est le seul juge en cas de litige.
- Le comité organisateur décline toute responsabilité en cas de blessure ou de vol.

#### Article 2 – Accès à la participation

- Le tournoi inter quartiers est ouvert aux habitants et aux adhérents des associations de Thorigné-Fouillard, ainsi qu'aux partenaires et sponsors du club.
- L'âge minimum requis pour pouvoir participer au tournoi en tant que joueur ou joueuse est de 13 ans au jour de la date du tournoi.
- L'engagement d'une équipe sera pris en compte après fourniture au comité organisateur :
  - d'une feuille d'engagement mentionnant : le nom de l'équipe, le nom, le prénom, la date de naissance, le statut (licencié / non licencié) et l'adresse de chacun des membres de l'équipe, le nom et le numéro de téléphone du membre de l'équipe désigné comme responsable de l'équipe.
  - D'une cotisation de 10€.
- La participation d'une équipe est validée si, à son arrivée le jour du tournoi, elle se présente à l'émargement de présence.

#### Article 3 – Équipements

- Le port de chaussures de football avec crampons vissés est formellement interdit.
- Le port de chaussures avec crampons moulés est autorisé.

#### Article 4 – Composition des équipements

- Une équipe est composée de 6 joueurs ou joueuses + 2 remplaçant(e)s.
- Durant le jeu, une équipe évolue sur le terrain avec 6 joueurs maximum dont 1 gardien.
- Durant le jeu, une équipe doit avoir au minimum une joueuse en permanence sur le terrain. Si cette condition n'est pas respectée, la joueuse ne peut pas être remplacée par un joueur et l'équipe évolue avec seulement 5 joueurs sur le terrain. Les équipes n'ayant pas au minimum une joueuse en permanence sur le terrain ne peuvent pas accéder à la phase finale.
- Une joueuse ne peut pas être gardien.
- Durant le jeu, la formation de chacune des équipes ne peut comporter plus de 3 joueurs ou joueuses détenteurs d'une licence de football pour la saison qui s'achève.

#### Article 5 – Déroulement du tournoi

Le tournoi se déroule en deux phases : une phase qualificative et une phase finale.

##### Phase qualificative

- Chaque équipe joue 5 matchs.
- Les rencontres ont une durée de 7 minutes.
- Un but marqué par une joueuse compte double.
- Le barème de points appliqué pour le classement des équipes est le suivant :  
Victoire = 4 pts ; match nul avec buts = 3 pts ; match nul sans but = 2 pts ; défaite = 1 pt.
- Les 16 premières équipes du classement par points évoluant avec au moins 1 joueuse accèdent à la phase finale.
- En cas d'égalité aux points, les équipes seront départagées à la différence de but (buts marqués moins buts encaissés).
- En cas d'égalité à la différence de buts, les équipes seront départagées au nombre de buts marqués.
- En cas d'égalité au nombre de buts marqués, les équipes seront départagées par une série de 3 tirs aux buts.
- En cas d'égalité après la série de 3 tirs aux buts, les équipes seront départagées par une série de tirs au but dite « à mort subite ».

##### Phase finale

- Les rencontres des 1/8 finales, 1/4 finale et 1/2 finales seront tirées au sort.
- Les rencontres des 1/8 finales, 1/4 finale et 1/2 finales ont une durée de 7 min.
- Le finale se joue en 2 fois 5 minutes.
- En cas de match nul durant la phase finale, les équipes seront départagées par une série de 3 tirs aux buts.
- En cas d'égalité après la série de 3 tirs aux buts, les équipes seront départagées par une série de tirs au but dite « à mort subite ».

#### Article 6 – Déroulement des rencontres

- Les équipes doivent se présenter sur le bord du terrain 5 min avant le début de la rencontre.
- Début des rencontres sur les terrains A et B au coup de sifflet via la sonorisation.
- Le décompte des arrêts de jeu est laissé à l'appréciation des arbitres.

#### Article 7 – Règles du tournoi

Les règles du tournoi se basent sur les lois du jeu de football à 11 avec les spécificités suivantes :

- 6 joueurs ou joueuses + 2 remplaçant(e)s.
- Pas de hors jeu.
- Tous les coups francs sont directs.
- Restent inchangés :
  - Engagement : au centre du terrain.
  - Changements de joueurs : au centre du terrain
  - Remise en jeu suite à sortie en touche : jouée à la main.

#### Article 8 – Autorité parentale

- Les arbitres désignés par le comité organisateur sont les seuls juges sur le terrain.
- Les fautes et les contestations seront sanctionnées par l'arbitre en fonction de leur gravité. Pour les fautes, contestations et comportements antisportifs graves, la sanction pourra aller jusqu'à l'exclusion définitive du tournoi du(de la) ou des joueur(e)(s) fautif(s) voire de l'équipe concernée.